



➤ 4. Éducation de qualité

Les enjeux :

- Le quatrième objectif ODD vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus.
- Il vise à éliminer, d'ici 2030, à assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Comment, dans une démocratie, faire vivre l'égalité à travers, notamment, l'exemple de l'éducation ?

DOCUMENT

« C'est un document de 38 pages rempli d'idées qui pourraient révolutionner la vie des élèves en situation de handicap, et plus largement de leurs familles. Ce mercredi, le collectif « Une école inclusive pour tous », créée par une maman de Rosny-sous-Bois, et l'association de parents d'élèves FCPE 93 ont remis à Fatiha Keloua Hachi (PS), la députée de la 8e circonscription de Seine-Saint-Denis membre de la commission Éducation, un cahier de doléances listant des propositions pour améliorer la prise en charge de ces élèves.

« C'est un sujet qui dépasse largement la Seine-Saint-Denis, c'est une thématique nationale », insiste Audrey Tatry. En janvier, le tribunal administratif de Montreuil a estimé que l'Éducation nationale avait failli en n'attribuant pas une accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH) à temps complet à son fils.

Le cahier de doléances présenté ce mercredi à l'Assemblée nationale reprend 20 propositions. Il souhaite notamment faire de l'inclusion de ces enfants « la grande cause nationale 2024 », « lutter contre le harcèlement des enfants porteurs d'un handicap » et instaurer « une semaine de l'inclusion scolaire au mois de mars ».

L'initiative met aussi l'accent sur la nécessité de « réduire les effectifs des classes à 20 lorsqu'il y a des enfants en situation de handicap », de créer « une réelle formation des personnels éducatifs sur le handicap », d'« améliorer le statut des AESH et de revaloriser leur salaire », de « faire un moratoire sur les fermetures d'instituts médico-éducatifs » et « d'augmenter le nombre de classes Ulis (*NDLR : unités localisées pour l'inclusion scolaire*) et de Sessad (*NDLR : service d'éducation spéciale et de soins à domicile*) ».

Enfin, le cahier de doléances préconise de « faciliter les démarches auprès des Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) », de « créer un service d'aide et d'accompagnement pour les parents », d'allonger « les décisions des droits MDPH », de proposer « une aide financière valorisée pour les parents aidants ayant cessé leur activité professionnelle » et de « reconnaître l'expérience et les compétences qu'ils ont acquises dans l'accompagnement de leur enfant ».

« On espère maintenant que cela va porter ses fruits et transformer les lois, même si on sait que tous les députés ne sont pas sensibilisés au handicap », glisse Audrey Tatry. « C'était une remise symbolique pour que je puisse prendre en charge le travail législatif autour de l'inclusion, mais il y a d'autres députés qui ont envie de travailler sur toutes ces questions, assure Fatiha Keloua Hachi. Il y a encore beaucoup de combats à mener sur l'inclusion, le statut des AESH et surtout leur formation ».

Hélène Hauss, *Un collectif de Rosny-sous-Bois donne des idées aux députés pour améliorer l'inclusion à l'école*, *Leparisien.fr*, le 30 mars 2023.

À retrouver ici : <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/un-collectif-de-rosny-sous-bois-donne-des-idees-aux-deputes-pour-ameliorer-linclusion-a-lecole-30-03-2023-S2LWCTA7QVAXVJ2HYKTEBC5B7M.php>